



Les Cullayes - info *juillet 2010*

Lettre d'information périodique de la Municipalité



Restriction de consommation d'eau potable

En raison de l'augmentation importante des achats d'eau provenant du lac de Bret par l'AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat) et à sa demande, la Municipalité vous invite à économiser ce bien précieux qu'est l'eau potable.

Il ne s'agit pas encore d'une restriction stricte de consommation d'eau, mais bien de vous rendre attentifs à ne pas gaspiller cette précieuse denrée sujette aux fluctuations atmosphériques, par exemple en ne la laissant pas couler inutilement (robinets, WC, etc...), en supprimant l'arrosage automatique, en évitant de changer trop souvent l'eau de votre piscine.

La Municipalité vous remercie par avance de vos efforts consentis dans ce domaine !



Canicule

merci de penser à nos Seniors

L'été est pour la plupart d'entre nous synonyme de vacances, de détente et de bien être. Malheureusement très souvent nos Seniors traversent avec difficulté cette période de grandes chaleurs.

Une petite visite, un coup de fil, des emplettes proposées peuvent apporter réconfort, soutien et sécurité à votre voisine ou à votre voisin.

Merci pour votre solidarité et votre sens civique.



Vignettes vélo

Pour les citoyens qui n'auraient pas encore retiré leur vignette vélo offerte par la Commune, il en reste encore...quelques unes au greffe municipal.



Piscines – autorisation

Avec le retour des beaux jours, les piscines fleurissent dans notre commune pour le plaisir des jeunes et ... des moins jeunes.

Nous vous rappelons que ce type d'installation, enterrée ou hors sol, fixe ou démontable, doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Municipalité, ceci indépendamment du volume du bassin, que chaque piscine doit impérativement être recensée auprès du greffe municipal et que leur entretien répond à des directives cantonales précises (SESA). Ces directives peuvent être consultées sur le site communal : www.lescullayes.ch.



Vente des anciennes plaques de « lieux-dits »

Plusieurs habitants ont manifesté leur souhait d'acquérir les anciennes plaques indiquant les lieux-dits de notre village. Nous vous rappelons qu'elles ont dû être remplacées suite aux directives fédérales en matière d'harmonisation des registres.

Les anciennes plaques sont donc à votre disposition pour la somme de Fr. 50. – l'unité. Les premiers arrivés seront les premiers servis !



Où commander vos passeports ?

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} mars 2010, seules les cartes d'identité peuvent être commandées au greffe municipal. Les passeports, maintenant biométriques, les passeports provisoires (en cas d'urgence) et les combinés (passeport-carte d'identité à un prix spécial) doivent être commandés sur le site : www.biometrie.vd.ch. Ou pour ceux qui n'ont pas un accès Internet, par téléphone au 0800 01 1291.

La démarche est simple et bien expliquée.

Veillez cependant à vous y prendre suffisamment tôt, le délai pour recevoir votre document est d'environ 3 semaines.



3^{ème} Tour du Pays de Vaud 2010

Cette manifestation sportive aura lieu le mercredi 25 août 2010. Elle traversera essentiellement le territoire communal de Mézières cependant la route du Signal devra être fermée entre 18 heures et 21 heures. Merci de votre compréhension.